

LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°27

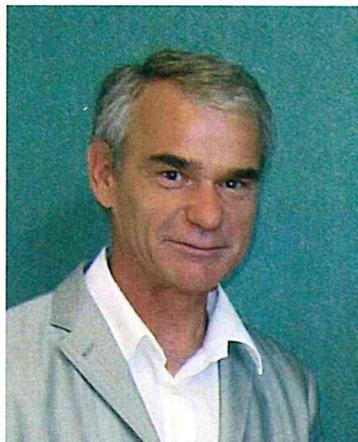
JANVIER 2010



SOMMAIRE

- | | | | |
|---|------------------------|---|---------------------------|
| ➔ | Editorial | ➔ | Plan d'actions sylvicoles |
| ➔ | Etat Civil | ➔ | Carte des lieu-dits |
| ➔ | Informations pratiques | ➔ | Ecole |
| ➔ | Limounis à l'honneur | ➔ | Vie associative |
| ➔ | COPARY | ➔ | Tennis de table |
| ➔ | Budget | ➔ | Manifestations 2009 |
| ➔ | Travaux communaux | ➔ | Photothèque |

L'éditorial



Le 25 mai 2009, l'incendie de la boulangerie a plongé notre village dans un émoi intense. Il a touché au plus profond la famille Nicolas qui a perdu tout, ses meubles, ses souvenirs, son histoire et son outil de travail. Immédiatement, un élan de solidarité s'est construit autour de ce drame. Vous avez choisi, selon vos possibilités, de les aider, avec de l'argent, des vêtements, des jouets, un coup de main pour la réinstallation. Soyez en sûrs, l'attention qu'a portée le village et ses voisins à la famille Nicolas leur a permis de traverser cette épreuve et de rebondir.

La commune, pour sa part, a mis en œuvre la réhabilitation de l'ancien foyer afin de le mettre aux normes pour en faire une boulangerie et conserver ainsi le commerce, lieu de vie et de rencontre à Laimont. Willy Nicolas, locataire de la commune, y a retrouvé tous ses clients et amis six mois et 5 jours après l'incendie. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour la réhabilitation, Michel, Francis, Willy, Maxime, Jacques... et aux entreprises qui ont bousculé leur planning.

La commune est aujourd'hui propriétaire de l'ancienne boulangerie pour l'euro symbolique, charge à elle d'éradiquer la ruine et d'aménager cet espace au cœur du village. Il est fort probable que ce lieu soit une aération là où notre village est le plus étroit et que quelques places de parking pour les habitants du voisinage libéreraient les trottoirs bien minces à cet endroit.

La réflexion est engagée dans le cadre de l'étude de réaménagement du centre dont les conclusions vous seront présentées en début d'année, avant programmation des travaux en plusieurs tranches.

L'année 2010 sera donc celle de la concrétisation et la validation des projets d'urbanisme dans notre commune. Entre l'organisation spatiale du cœur de village, la gestion de la circulation des véhicules sur les voies et les carrefours, la mise en sécurité des piétons et des cyclistes, le ralentissement des voitures aux entrées de village... autant de sujets qui commencent à trouver leurs solutions. Notre difficulté sera de mobiliser les financeurs sur une programmation de travaux qui s'étalera sur plusieurs années. Mais, je ne doute pas que cette vision urbanistique globale et partagée du village de Laimont retiendra l'attention nos partenaires.

Nous aurons bien sûr l'occasion de nous retrouver tout au long de l'année 2010 autour des manifestations traditionnelles ou nouvelles qui animent notre village, grâce à l'engagement sans faille du monde associatif de Laimont et de ses bénévoles. Rendons leur hommage ! Ces rendez-vous toujours appréciés tissent et entretiennent les relations amicales entre les habitants et nous confortent dans le sentiment d'être des Limounis.

« A Laimont, il fait bon »
Bonne année 2010 à tous.

Le Maire
Philippe VAUTRIN

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

HANNEQUIN Maël le 1^{er} avril 2009

PiCARD Lizéa le 3 octobre 2009

BARILLET Lily le 9 novembre 2009

MARIAGES

REMY Stéphane et LIGER Magali le 30 mai 2009

DECES

ETIENNE Paulette épouse HANNEQUIN
le 5 avril 2009

ROBINET Marie Simone épouse ROUSSEL
le 25 mai 2009

NICOLLE Jacqueline, Marie-Odile épouse MAURET
le 27 juin 2009

JOURD'HUY Pierre, Jules, Camille
le 19 août 2009

A votre service

Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue J.Colas

naï,ESCRIOU Nadine - 47 rue Haute

GACOIN Josette - 18 route de Revigny

REMY Magali - 6 rue du cachon

VESEL Annie - 76 rue Haute

Ouverture du secrétariat au public

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30

Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences,

Contactez la mairie par fax 03.29.70.51.82

par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Attente du bus scolaire

Depuis le début de l'année scolaire, c'est Jacques Philippot, employé communal, qui assure la sécurité des enfants lors des attentes du bus scolaire.



Quelques informations pratiques

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes responsables :

Salle communale : Brigitte JEANNIN
tél. : 03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Abri forestier : Frédéric MARJOLLET
tél. : 03.29.70.59.20 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Carte d'identité

Attention : La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite. Toutefois, le renouvellement de cette carte, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.



Passeport



Ils sont délivrés au plus près à la mairie de Revigny ou de Bar le Duc



Les élections régionales : les 14 et 21 mars 2010

Accueil des nouveaux habitants

Un document d'accueil est à votre disposition en mairie ; il vous permettra de connaître l'ensemble des informations pour bien vivre à Laimont.

Vous avez la possibilité de consulter le site Internet :
laimont.fr ou copary.fr pour des informations élargies.



Déchetterie communale pour les déchets verts

Ce sont uniquement vos déchets de taille de haies et de branchages (diamètre maximum de 6 cm) que vous pouvez déposer dans l'enclos communal situé à Epremont, au bout de la rue du Poirier Moraudel : les jours et heures d'ouverture sont ceux du secrétariat de mairie où vous devez y demander la clé (dans la période comprise entre le 2 mai et le 15 novembre). Le règlement complet est à votre disposition à la mairie.

Des Limounis à l'honneur

« Le Bois Jean »



Extraits du Plan d'Actions Sylvicoles établi par des professionnels forestiers.

« Avant le remembrement de 1984, la commune de Laimont ne possédait pas de patrimoine forestier. Les parcelles constituant la forêt communale ont été acquises ou échangées successivement depuis le remembrement de 1984, jusqu'à 2009, date de rédaction d'un premier document de gestion, sous l'impulsion de Monsieur Jean Hannequin, adjoint au maire jusqu'en mars 2008. »

Le Conseil Municipal a reconnu ce travail de longue haleine qui a nécessité du savoir-faire, beaucoup de temps passé sur le terrain, de nombreuses transactions avec des propriétaires forestiers et des professionnels de la forêt. Par délibération, le Conseil a décidé de modifier le plan cadastral du territoire de Laimont en renommant une partie du lieu-dit « Au nord des Etots » pour l'appeler « Le bois Jean ».

Les jeunes diplômés de l'année 2009

Comme l'année passée, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 30 €:

Cicchini Tulio	BEPC	Rivellini Laure	Educat.Spécialisé
Cicchini Xavier	Licence communication	Roussel Camille	Licence psycho
Delepierre Robin	BAC S	Sedmak Priscille	BEPC
Jeannin Pauline	BEP Sanitaire et S	Tiilland Danaé	BAC
Jolly Marine	BEPC	Vacher Manon	BEPC
Louvet Pauline	BAC	Vautrin Camille	BAC
Massenat Geoffrey	BTS	Wotus Claire	BEPC
Nicolle Geoffrey	BAC IV	Wotus Vincent	BEP Vente

Les nouveaux recensés de l'année 2009

C'est désormais la tradition, au moment des vœux, Monsieur le maire honore les jeunes limounis recensés en 2009. Ce sont des carnets de 10 places de cinéma ou de 20 entrées à la piscine qui ont été remis à :

Arab Sabrina	Couillard Arthur	Janot Olivia
Louvet Floriane	Rouyer Morgane	Schmitt Valentin
Vacher Laure		



Floriane, Laure, Sabrina et Monsieur le maire

COPARY : COmmunauté de commune du PAys de RevignY

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : COP'1DT



La Communauté de communes a en charge depuis 2004 l'organisation et la gestion de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement pendant le mois de juillet.

Trois sites sur le territoire de la Copary, Laimont, Nettancourt et Revigny, permettent à plus de 120 familles de confier leurs enfants à quelques 14 animateurs et une directrice de centre pour des activités multiples.

A Laimont, en 2009, Maïssa, Léonard, Damien et Pauline ont encadrés 42 enfants, habitués à être ensemble déjà à l'école, car tous habitants de Laimont, Neuville ou Chardogne.



Les sorties marquantes 2009 (Le Fort des Enigmes, la visite de Verdun avec balade en bateau, le Parc nature des Sept-Saulx, Nigloland et le Mini Camp au Der), ainsi que les très nombreuses activités organisées à Laimont, Nettancourt ou Revigny leur ont permis de passer de très agréables vacances avec leurs copains.



A noter : En 2010 est programmé, à titre expérimental, une cession d'une semaine d'ALSH pendant les vacances scolaires de Pâques en un lieu unique sur Revigny.

Commune de Laimont

Le Budget 2009

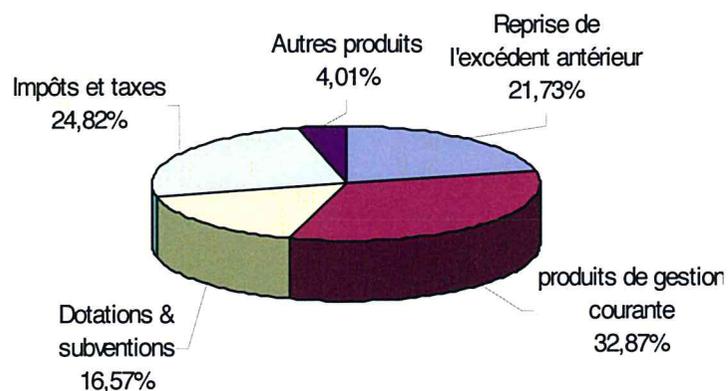
Le budget est présenté après les corrections consécutives aux modifications budgétaires intervenues en cours d'année.

L'année 2009 se caractérise par un budget de fonctionnement qui, après les modifications budgétaires, apparaît finalement relativement stable en montant par rapport à 2008.

En terme budgétaire, l'évolution est plus sensible au niveau de la section d'investissement qui prend notamment en compte les projets de réfection de la salle communale, des travaux sur la voirie et les réseaux ainsi qu'une première phase de l'aménagement global du village.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement



La comparaison entre les budgets 2008 et 2009 démontre que les recettes de fonctionnement progressent légèrement d'une année sur l'autre.

* Les produits des services du domaine (gestion courante), supérieurs aux impôts et taxes, constituent toujours la part la plus importante des recettes (32,87%) mais, crise économique oblige, la redevance perçue au titre des communes d'accueil a dû être revue à la baisse par rapport aux prévisions initiales. Elle reste cependant comparable à la prévision de l'année 2008. Par ailleurs les ventes de bois sont pratiquement inexistantes en 2009.

de ne pas augmenter le taux de la part communale.

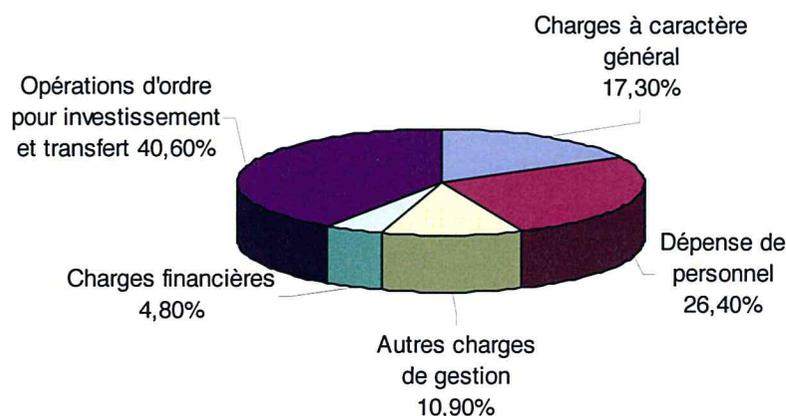
Globalement les impôts et taxes diverses représentent 24,82% des recettes de l'année.

*Les dotations et subventions restent stables et la reprise de l'excédent antérieur permet d'arrêter les recettes à 501041€

Le Budget 2009 (suite)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement



*Les charges de gestion courante baissent sensiblement et ne représentent plus que 17,3% des dépenses contre 20,4% en 2008. Les charges financières restent stables.

* Le poste des dépenses en personnel augmente de 24 à 26,4% en raison de la création d'un poste à temps partiel (9h00 par semaine) indispensable pour renforcer le secrétariat de mairie. Il est précisé que le poste en contrat aidé, parvenu à son terme, a été compensé par des prestations de service auprès de l'agence d'emploi Polyval Japiot.

* Le versement à la section d'investissement passe de 187 471€ à 201 333€.

LES INVESTISSEMENTS

Après le calme relatif de 2008, la section d'investissement présente une structure en nette augmentation par rapport à l'an passé. En effet, elle intègre d'importants projets d'agencements et d'installations comme les projets de réfection des bâtiments communaux, des travaux de voirie et de l'aménagement global du village qui n'ont pu être réalisés que partiellement compte tenu des aléas rencontrés en 2009.

A titre d'exemple on peut citer le différé du financement prévu par le conseil Général pour l'aménagement du carrefour RD994-RD75 ou encore le retard pris dans les études d'aménagement du village.

Mais pour l'essentiel, c'est l'incendie de la boulangerie qui a constitué le fait marquant de l'année 2009, nous a imposé une réorientation budgétaire et a mobilisé toutes les énergies afin de permettre la réhabilitation complète du foyer communal et la réouverture rapide de notre commerce.

Pour autant, malgré une réalisation bien en deçà des prévisions, on peut se féliciter notamment de la réalisation de travaux de reprise de voirie non négligeables, de la réalisation d'un atelier communal plus fonctionnel et mieux équipé pour les employés communaux, du ravalement de la façade arrière de la mairie.

Enfin, la décision, prise par le conseil municipal de placer 50 000€ en obligation du trésor, a été concrétisée en 2009 et porte nos placements à hauteur de 144 000€

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	330 864 €	49,82%
102 FCTVA--TLE	43 459 €	
13 Subventions d'équipement	43 240 €	
164 Emprunts caution	244 165 €	
19 Différence sur ventes d'immobilisation	0 €	
Ressources propres internes	333 304 €	50,18%
1068 Report antérieur	131 971 €	
O21 Virement de section fonctionnement	201 333 €	
O24 produits de cession des immobilisations	0 €	0,00%
27 Cession immobilisations financières	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	664 168 €	100,00%

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

En ressources extérieures :

- Le fonds de compensation de la TVA payée sur les investissements de 2007
- les subventions d'équipement (FUCLEM, Conseil Général)
- le recours à l'emprunt pour les projets d'aménagement importants

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital, pour 2009, des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 51 697€

Le poste des immobilisations corporelles pour 421 000 € (hors reste à réaliser de 2008 pour 9 500€) se décompose ainsi :

- Affaires foncières	15 000 €
- Travaux de voirie	60 400 €
- Bâtiments communaux	123 500 €
- Acquisition de matériel	9 650 €
- Solde trx Rte de Revigny (honoraires)	10 000 €
- Aménagement global Village	95 000 €
- Eclairage public	99 100 €
- Entretien chemins	3 000 €
- Travaux forestiers	5 000 €
- Divers	350 €

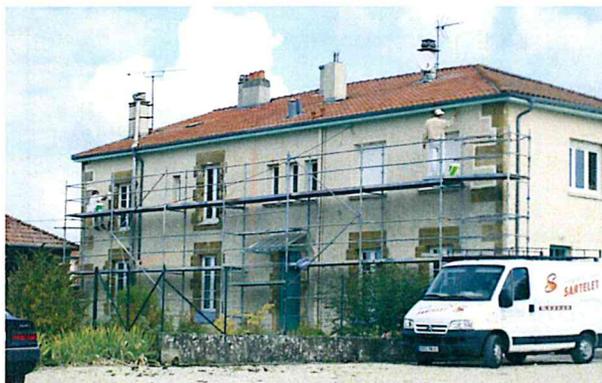
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		
Non affectées		
16 Remboursements d'emprunts	51 697 €	7,78%
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21 Immobilisations corporelles (1)	430 500 €	64,82%
20 Immobilisations incorporelles	0 €	
27 Immobilisations financières	50 000 €	7,53%
O1 Reports sur investissement	131 971 €	19,87%
(1) Programmes d'investissement		
TOTAL DE LA SECTION	664 168 €	100,00%

Les travaux communaux



Une boulangerie neuve, tout le monde a retroussé les manches : la municipalité pour les tâches administratives, les employés communaux, le boulanger et les bénévoles

Rénovation des boiseries
par les employés municipaux



Ravalement de la façade arrière de la mairie

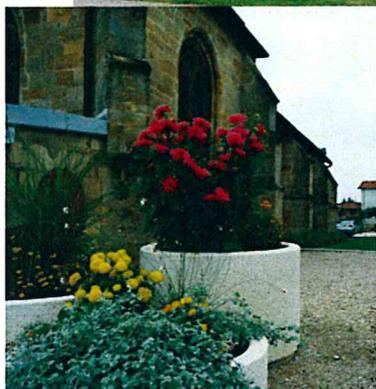
La toiture de l'atelier municipal
menaçait de s'écrouler



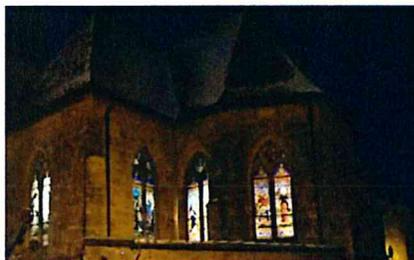
Un local adapté pour le personnel municipal
avec chauffage, douche
et coin repas



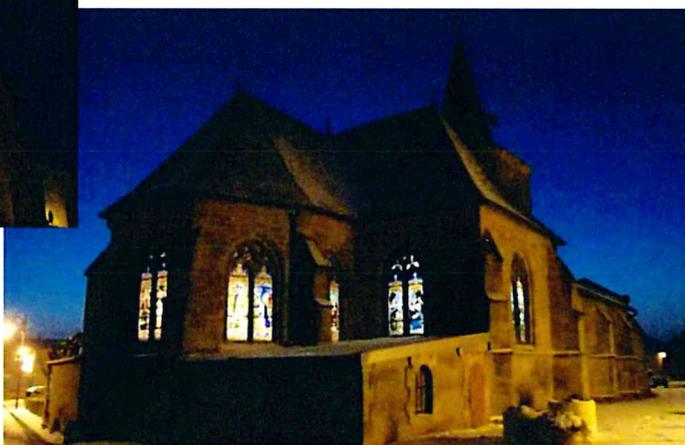
La commune de Laimont
vient de remporter le 3ème prix
« Aménagement aire de loisirs »



Fleurissement du village
le bien-vivre



L'éclairage des vitraux de
l'église permet aux auto-
mobilistes et aux prome-
neurs nocturnes d'en ap-
précier leur valeur et leur
diversité.



Aménagement de l'écoulement
des eaux de pluie au carrefour
rue de la Barrière /route de Bar

Le Plan d'Actions Sylvicoles communal

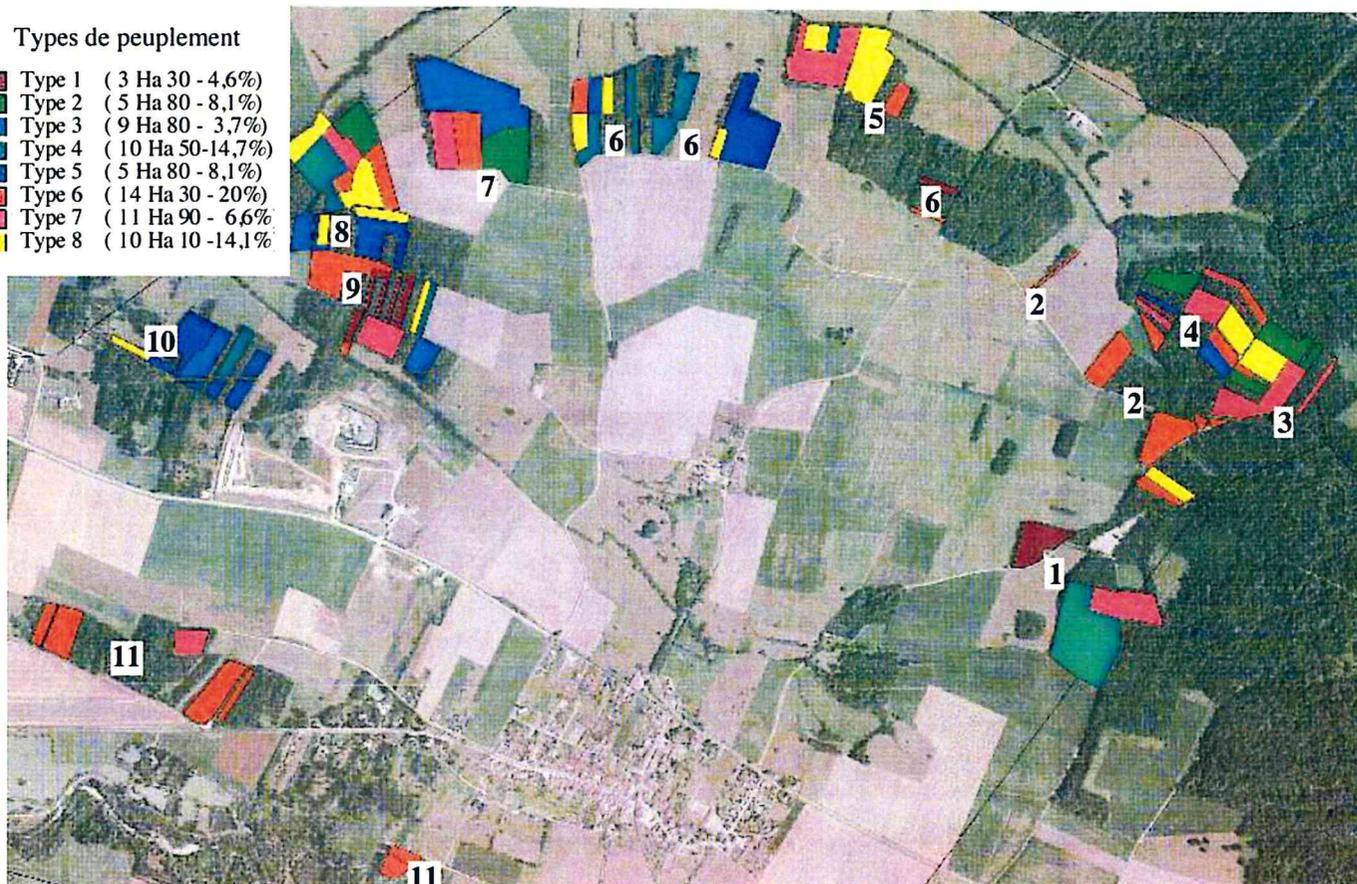
A l'origine, contrairement à la majorité des communes meusiennes, la commune de Laimont ne possédait pas de patrimoine forestier. Avant le remembrement de 1984, la commune ne possédait que 1ha50 de forêt. Les parcelles constituant la forêt communale ont été acquises ou échangées successivement de puis le remembrement de 1984.

Selon leur diverses origines, elles ont été achetées nues ou boisées et ont ensuite fait l'objet de reboisement ou de coupes d'amélioration quand nécessaire. Ce travail de restructuration foncière par la réunion de micros parcelles voisines a permis la constitution de blocs dépassant quasiment tous l'hectare permettant ainsi une gestion appropriée, tant en terme d'exploitation que de travaux.

Aujourd'hui, ce patrimoine dépasse 70 ha pour environ 70 parcelles cadastrales (contre plus de 160 à l'origine), réparties sur 8 à 10 secteurs du territoire. C'est une forêt en pleine « éducation » qui va demander des attentions sylvicoles ciblées et précises dans les prochaines décennies.

Types de peuplement

- Type 1 (3 Ha 30 - 4,6%)
- Type 2 (5 Ha 80 - 8,1%)
- Type 3 (9 Ha 80 - 3,7%)
- Type 4 (10 Ha 50-14,7%)
- Type 5 (5 Ha 80 - 8,1%)
- Type 6 (14 Ha 30 - 20%)
- Type 7 (11 Ha 90 - 6,6%)
- Type 8 (10 Ha 10 -14,1%)



Parcelle	Peuplement	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7	Type 8	Gazoduc
	Surface (ha)	Surface (ha)								
1	7,3	1,3			4,5			1,5		
2	4,1						3,5		0,6	
3	5,1		1,7				0,1	2,2	1,1	
4	5,3		0,9	0,8			1,1	1,6	0,9	
5	6				0,2		0,5	2,5	2,8	
6	8,4	0,2		0,5	2,9	3	0,6		1,2	
7	9,1		2	4,6			1,3	1,2		
8	10,1		1,2	0,8	1,9	1,5	1,2	0,7	2,8	
9	5,6	1,2		0,7	0,3		1,9	1,1	0,4	
10	4,8			2,4	0,7	1,3			0,3	0,1
11	4,8						4,1	0,7		
Annexe	1	0,6						0,4		
Total	71,6	3,3	5,8	9,8	10,5	5,8	14,3	11,9	10,1	0,1
%	100	4,6	8,1	13,7	14,7	8,1	20	16,6	14,1	0,1

EXPLICATION DES TYPES DE PEUPEMENTS

Type 1 : Chênaie régularisée
dans les bois moyens et gros bois

Type 2 : Chênaie frênaie régularisée
dans les bois moyens et gros bois

Type 3 : Chênaie frênaie régularisée
dans les petits bois et bois moyens

Type 4 : Chênaie frênaie régularisée
dans les bois moyens

Type 5 : Chênaie frênaie irrégulière

Type 6 : Jeune peuplement balivable

Type 7 : Accrus divers avec perches et/ou réserves

Type 8 : Accrus stade fourré à gaulis

OBJECTIFS PRINCIPAUX

Entretien et enrichissement des régénérations, avec en ligne de mire la production ligneuse, en recherchant celle de bois d'œuvre de qualité et en s'adaptant aux différentes potentialités des stations, quant au choix des essences. Application d'une sylviculture adaptée aux autres peuplements: il s'agira de « composer » avec des peuplements déstructurés et de ne pas augmenter les surfaces en régénération, toujours en tenant compte des différentes potentialités des sols et éventuellement de la pression cynégétique.

Constituer un « patchwork » de peuplements au niveau de leur composition et de leur structure, dans des objectifs aussi divers que financier, paysager, cynégétique ou encore pour favoriser la biodiversité.

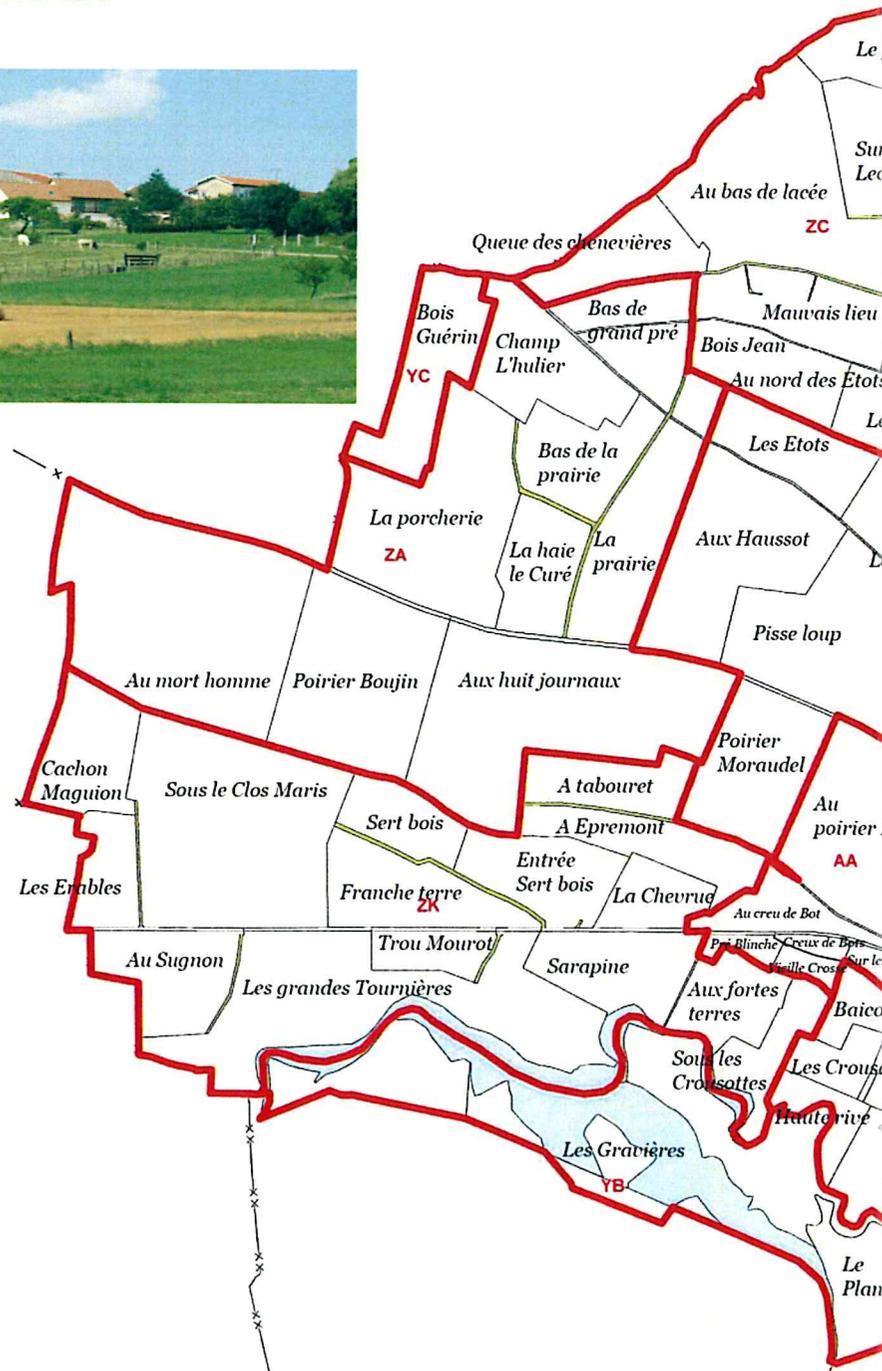
50% de la forêt communale sont composés de jeunes peuplements, 20% de peuplements balivables et 30% de régénérations et accrus divers.

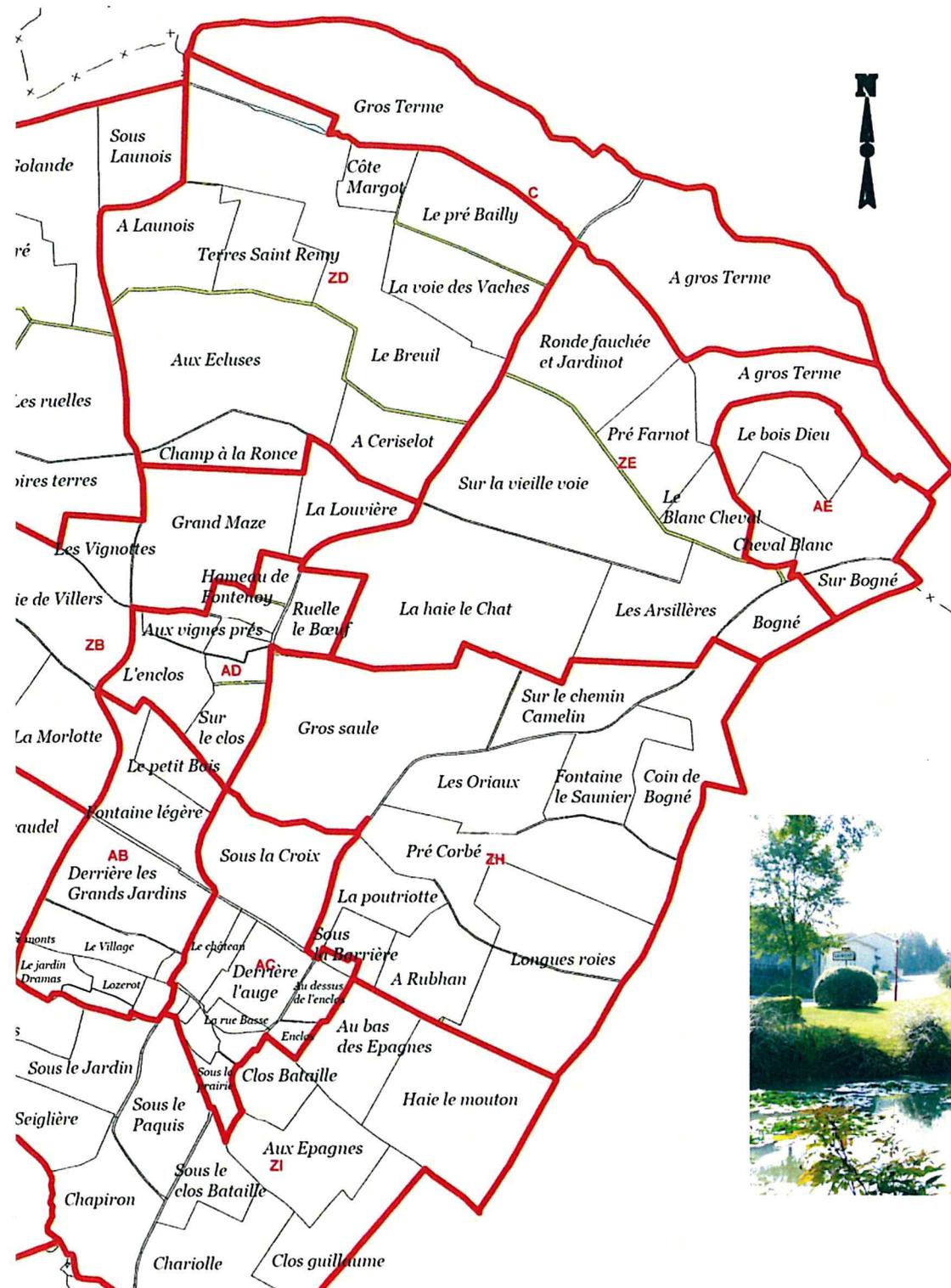
Les prochaines années demanderont donc un effort important de la part de la commune pour l'entretien et la valorisation de ces peuplements, dont une partie devrait produire du bois d'affouage lors des détourages et éclaircies (Type 6).

En l'état actuel, on peut craindre un trou de recettes d'ici 20 à 30 ans. L'objectif principal de gestion pour les 15 ans à venir sera donc d'entretenir et améliorer les peuplements aujourd'hui improductifs pour se rapprocher de la surface d'équilibre.

Il paraît opportun que le renouvellement des peuplements de chêne et frêne soit poursuivi sur un mode irrégulier, afin de profiter de l'existant et de ne pas faire de sacrifice d'exploitabilité.

Les lieux-dits de Laimont





L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Sur le chemin de l'école...

L'année scolaire 2008/2009 a été bien remplie et marquée de divers événements pour les écoliers de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal.

« On compte sur vous... »

Dans un bel élan de citoyenneté et de solidarité, les quatre classes du RPI se sont engagées au côté de l'association humanitaire « Action contre la faim » pour participer le 15 mai à la journée nationale de « la course contre la faim ».

Tous les enfants devaient, selon leur âge, courir un temps donné ou réussir un parcours de motricité. Ils ont cherché des parrains dans leur entourage qui, une fois le challenge réussi, leur ont donné de l'argent pour l'association.



Le slogan de l'association est « on compte sur vous » et nos enfants ont très bien relevé le défi ! un beau geste de ceux qui ont beaucoup envers ceux qui n'ont rien... !!

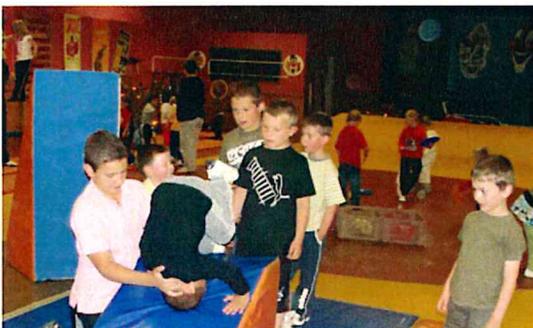


Les enfants ont tous fait de leur mieux, les parrains et les sponsors ont été très généreux et le résultat est que nous avons versé 1745 euros pour aider « Action contre la faim » dans sa mission.



Les sorties scolaires n'ont pas été oubliées :

- ☞ la classe de CE2 / CM de Chardogne a passé une journée à la ferme équestre du Sonvaux aux Eparges.
Au programme : voltige, ballade en calèche, atelier cuir et pansage des chevaux.
- ☞ La classe de CE1 / CE2 de Neuville est allée à Nancy en train pour visiter l'opéra, admirer son architecture et assister à une répétition de spectacle. Les enfants sont en suite allés à l'aquarium de la ville.
- ☞ Quant à nos petits de Laimont , ils ont découvert le monde du cirque à Thierville sur Meuse avec la troupe 'Percée Circus'. Le matin, les enfants se sont initiés aux arts du cirque : jongleries, acrobaties, trampoline, assiettes chinoises, balle japonaise, équilibre sur le fil etc...



L'après-midi, la troupe a donné une représentation, les enfants avaient des étoiles dans les yeux pendant toute la durée du spectacle !



Cette journée nous a complètement séduits. A tel point que, pour l'année 2009 / 2010, les deux classes de Laimont participeront à un projet pédagogique : « initiation aux arts du cirque » pendant quinze semaines de mars à juin 2010 à raison de deux heures par semaine avec la même troupe d'artistes qui se déplacera à l'école.

Le projet est financé par la mairie et la coopérative scolaire.

L'aboutissement sera le spectacle de la fête de fin d'année le 26 juin.

Autres évènements : nous avons bénéficié en septembre 2009 de l'ouverture d'une cinquième classe dans notre RPI pour favoriser les conditions de travail de nos 108 élèves. La création a eu lieu sur la commune de Chardogne où le local existant a été complètement rénové.

C'est avec plaisir que nous accueillons notre nouvelle collègue, Mme Fourier, responsable de classe de CM.

Cette création nous permet d'avoir les effectifs suivants :

- ☞ 24 élèves en petite et moyenne section et 20 élèves en grande section à Laimont
- ☞ 24 élèves en CP / CE1 à Neuville
- ☞ 18 élèves en CE2 et 22 élèves en CM à Chardogne

Une belle répartition et des effectifs ainsi réduits à tous les niveaux sont des atouts indéniables pour nos jeunes élèves.



Il sera bientôt temps pour moi de ranger définitivement mon cartable, aussi je profite de ce petit journal pour adresser mon plus amical souvenir à tous « ces petits » avec qui j'ai pris plaisir à travailler pendant 28 ans.

Je tiens à remercier la municipalité pour son soutien constant dans nos projets, nos fidèles collaboratrices, Sandra, Sylvie et Martine pour leurs compétences, leur dynamisme et leur motivation ; sans oublier les parents d'élèves qui répondent toujours présents lorsque nous sollicitons leur aide et collaboration.

Colette Mansuy

La municipalité, au nom de l'ensemble des habitants de Laimont, Chardogne et Neuville, se joint à « vos Petits » de cette année Scolaire 2009 / 2010 (Terence, Leo, Achille, Théo, Alban, Mathis, Lucas, Loïck, Nola, Emile, Mathéo, Pacôme, Damien, Inès, Gauthier, Manoukia, Maëlys, Bryan, Anaïs, Lorenzo, Laura et Frédérique) pour vous remercier et vous souhaiter bon courage pour terminer cette année scolaire avant de prendre votre retraite.

Association Sportive et Culturelle de Laimont

Le mot du Président

Après une année de gestion du LAS, la vie de l'association est restée très active.



Pour démarrer cette nouvelle année nous avons commencé par un dîner pas comme les autres avec l'aide du service de la culture de la COPARY.

Une rencontre conviviale, autour d'un repas ponctué par les danses d'un bal populaire dont le programme est puisé dans un répertoire des années 1955 à nos jours. Quatre comédiens et trois musiciens ont égayé la soirée, l'interrompant par des scènes osées, cocasses et loufoques. Nos spectateurs ont participé à trois heures de rire parfois grinçant autour de situations souvent vécues ou s'ébrouent la musique, le théâtre, tous les deux interprétés en direct.

Cette année, le théâtre des enfants curieux, est venu animer le traditionnel après-midi récréatif, avec le conte d'un vieux bonhomme. Une belle histoire pour les enfants, à savoir de leur faire une confiance absolue à leurs capacités d'imaginer, d'être curieux, de comprendre, de se questionner, d'aimer ou de ne pas aimer, de rester libre... A la fin du spectacle, St Nicolas a été accueilli avec les honneurs.

L'après-midi s'est terminé par une distribution de friandises



La fin de l'année se termine par notre traditionnel Loto, qui a très bien marché grâce à la météo et au choix très judicieux des lots par Manu.

Ce que je regrette : Le manque de bénévoles hommes pour la remise en état de la salle. Malgré la bonne volonté des dames, replier et empiler les tables est une tâche galère.

Avec la nouvelle année, nous allons essayer de conserver les manifestations qui permettent de vivre une bonne relation entre habitants. Bonne année associative 2010 avec le L.A.S.

Francis DUHAMEL



Au calendrier associatif et communal

6 février	Rando nocturne/crêpes	25 mai	Fête des voisins
7 février	Repas des Anciens	6 juin	Brocante
14 février	thé dansant de la St Valentin	26 juin	Fête de l'école
23 février	Repas I.L.C.G.	13 juillet	Bal de la fête nationale
20 mars	Soirée du printemps	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
28 mars	Loto du LAS	18 septembre	concert du patrimoine
7 avril	Chasse aux oeufs	3 octobre	Thé dansant de la fête patronale
30 avril	Soirée du muguet	9 octobre	Fête de la pomme
1er mai	Rando pédestre	18 novembre	Fête du Beaujolais

Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30

Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h

Patrick PIQUARD

Initiation aux danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30

Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble" : tous les jeudis de 20h15 à 23h

Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h

Yves PHILIPPOT

L.A.S. section « Danses de salon »



Depuis 2000 la section – Danses de salon – vous invite à faire « le premier pas » ; celui qui consiste à passer la porte d'une salle de danse pour la première fois.

Cette année 2009-2010 – 61 candidats n'ont pas hésité, des anciens de la première heure, mais aussi beaucoup de nouveaux couples qui partagent ensemble cette même passion.

Le 05-10-09, nous avons fêté Saint Rémi avec un thé dansant puis le Beaujolais nouveau le 19-11-09 avec

une soirée menée de main de maître par notre DJ perso JM.

Musique et cotillons sont prêts pour la St Sylvestre et nous préparons bien d'autres animations encore auxquelles il n'est pas trop tard pour venir vous joindre.

Vous pourrez apprendre tout simplement ou mieux encore vous perfectionner en danses standards – valse – tango – paso – fox trot et quelques danses latino-américaines comme le cha-cha-cha – la rumba.

Tout cela vous sera enseigné par Luc – professeur diplômé – venant de Metz, après avoir mis au point les pas de base le mercredi soir de 20 h à 21 h 30 à la salle de Laimont.

La responsable de la section danses de salon Nadine Barbier

Tennis de table

Trois équipes ont été engagées durant la saison 2008-2009 =

- ☞ une en championnat jeunes dans la catégorie « benjamins » composée de Pierre Marjollet, Benjamin Risse et Aurélien Vivien-Raguet.
- ☞ une en Départemental 3 composée de Christelle Franz, Denise Prot, France Stock, Fabrice Gasperin, Julien Laheurte, Patrick Piquard et Alain Viala.
- ☞ une en Régional Féminine composée de Christelle Franz, Adeline Fisnot, Denise Prot et Laurence Germain du club de Fains.

Nos jeunes pongistes sont arrivés 6^{ème} alors qu'ils disputaient leurs premiers matches en compétition. Les joueurs de D3 (Départemental 3) occupent quant à eux la place de 5^{ème} à seulement trois points des vainqueurs montants en D2 (Départemental 2). Les féminines sont 8^{ème} sur 12.

Lors des championnats de Meuse du 9 mai 2009, Julien Laheurte qui faisait équipe avec Lucas Cler du club de Rupt-aux-Nonains a gravi la 1^{ère} marche du podium dans la catégorie « minimimes » = bravo à eux deux !

Tout au long de la saison 2008-2009, Céline Martinez, l'agent départemental de développement de tennis de table est venue entraîner quinze jeunes pongistes. C'est pourquoi nous leur avons organisé un tournoi exclusif qui a eu lieu le 10 juin 2009 pour finir en beauté l'année sportive.

Sept garçons y ont participé :

Aurélien Vivien-Raguet et Pierre Marjollet (à droite) les deux finalistes sont venus jouer contre leurs aînés le 13 juin 2009, où Patrick Piquard est monté sur la 1^{ère} marche du podium suivi de Julien Laheurte sur la 2^{ème} et de Denise Prot sur la 3^{ème}.

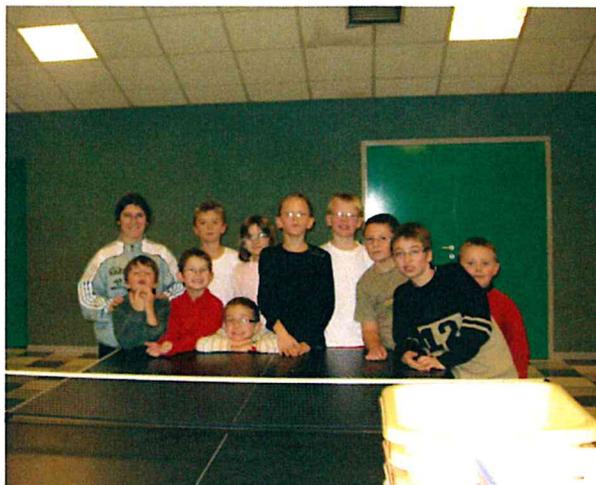
Nous avons également disputé des matches en doubles remportés par Fabrice Gasperin et Claude Stock. Denise Prot et Valérie Cousin ont eu quatre victoires à leur actif.



La saison 2009-2010 a débuté avec la reprise des entraînements par Céline Martinez le mardi 22 septembre 2009 en fin d'après-midi pour nos jeunes pongistes et dans la même soirée pour les adultes. Nous sommes vingt cinq licenciés dont treize enfants et neuf adultes de Laimont, un enfant de Chardogne et deux adultes de Revigny.

Parmi nos jeunes joueurs, l'équipe de compétiteurs a été étoffée de trois autres participants = Faustin Bernard, Fabien Laurent et Thomas Thiebault (qui rejoignent Pierre Marjollet, Benjamin Risse et Aurélien Vivien-Raguet). Ils ont pu disputé leurs 1^{ers} matches de la saison le 15 novembre 2009 à Ancerville.

Le comité départemental a organisé le 13 décembre 2009 le top détection à Ancerville où le club de Laimont était bien représenté avec sept participants. Nous sommes fiers de vous annoncer que les enfants suivants ont été sélectionnés pour le top détection régional à Thionville le 10 janvier 2010 : Antoine Hacquin, Pierre et Thomas Marjollet, Benjamin Risse et Thomas Thiebault !



L'équipe féminine composée de Valérie Cousin, Christelle Franz et Denise Prot ne joue plus qu'en départemental mais a remporté ses matches le 21 novembre 2009.

Comme la saison dernière, nous avons décidé d'inscrire qu'une seule équipe en D3 (Départemental 3). A la fin de la 1^{ère} phase, ces joueurs sont arrivés 3^{ème}, juste derrière les 2 équipes montant dans la division supérieure (à six points des vainqueurs et à quatre points des seconds).

Nous avons procédé à l'élection du bureau. Tous les membres se sont représentés et ont été élus à l'unanimité ; donc Patrick Piquard reste président, Christelle Franz secrétaire et France Stock trésorière. Pour compléter le bureau, Pascal Laheurte s'est présenté comme vice-président et a été élu également à l'unanimité.



De gauche à droite : France Stock, la trésorière, Denise Prot l'assistante de la prof Céline Martinez, Christelle Franz la secrétaire et correspondante, Patrick Piquard le président.

Fêtes et animations au cours de l'année 2009

Randonnée du 1er mai



Une centaine de randonneurs à la recherche du brin de muguet : rendez-vous en 2010 !

Fête des voisins



Une occasion de partager un repas et de mieux se connaître : nous vous y attendons le 25 mai 2010

Concert du patrimoine

Interprété par les vingt musiciens de l'Orchestre de Chambre de la Meuse sous la direction de Jérôme Chilla



Solistes :
Myriam Lebon, soprano
Françoise Loy, alto
Odile Neis, violon
Franck Racaud, hautbois

Brocante



Fête de la pomme



Nombreuses tartes et jus de pomme ont constitué un excellent goûter pour les petits et les grands

Visite commentée des bois communaux



Découverte des propriétés boisées communales et explications du plan sylvicole mis en place sur le finage pour une bonne gestion des bois ont intéressé quelques Limumois

Chasse aux oeufs



Les sacs et les paniers sont pleins !!!

Confrérie de Saint-Eloi

Depuis 1816, chaque année, la Confrérie St Eloi de Laimont tient chapitre après avoir assisté à l'office religieux célébré par l'abbé Hany en communauté avec la Confrérie St Eloi de Revigny



La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Le Pain : une Tradition

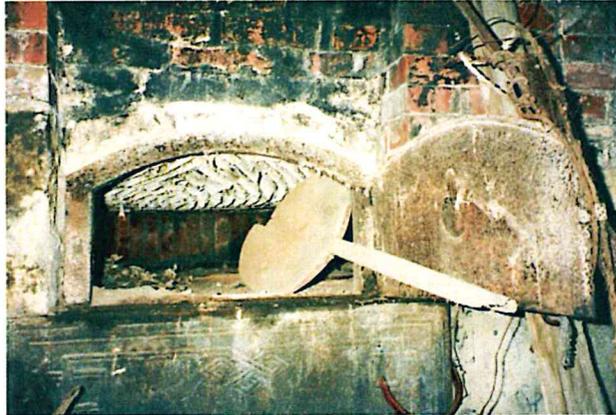
La fabrication du pain représentait beaucoup de travail : le grain à moudre, la farine à tamiser, le levain, la pâte à pétrir, la corvée de bois, l'allumage du four, la surveillance de la cuisson. Et peu à peu les anciens prirent le chemin de la boulangerie, qui ne travaillait guère que pour les pauvres gens, ceux qui n'avaient pas les moyens financiers de construire un four.

Au début du XX^{ème} siècle, un manœuvrier, père de sept enfants avait, avec sa paie, tout juste de quoi acheter le pain pour sa nombreuse famille. Il y avait aussi les auberges, les saisonniers (appelés forains), les vieillards qui n'avaient plus la force de rendre autant de travail.

Le bois utilisé était surtout de la charbonnette en fagots ou en vrac, principalement du bois de charme. Il arrivait par chariots à chevaux, plus tard par camions qu'il fallait décharger et empiler. Il était sage d'en avoir une bonne réserve en prévision des mauvais mois d'hiver.

C'était de même pour la farine qui, en sacs, était stockée dans le grenier.

En plus de ces occupations, la boulangerie de Laimont livrait plusieurs villages. Au début, dans les années 1920/1930, une tournée était effectuée à Villotte, Louppy le Château, Villers aux vents et, depuis 1971, Neuville sur Ormain.



Four chez un particulier à Laimont



Laimont, 13 rue Haute

Dans les premières années 1900, à ce commerce était joint un débit de boissons. Une salle de bal avait même été prévue à l'étage.

Le four en briques rouges était nettement plus important que ceux des particuliers, et comme il fonctionnait chaque jour et ne refroidissait pratiquement pas, des grillons avaient élu domicile dans les fissures de la maçonnerie, c'était parfois le soir un beau concert.

Le vieux pétrin en bois céda la place à un pétrin mécanique quand la fée électricité fit son apparition.

Le pain a varié de formes au cours des siècles. Les premières galettes, cuites sur des pierres et fabriquées sans levain, servaient surtout d'assiette pour y poser les aliments. (L'ancêtre de la tartine en quelque sorte). Elles permettaient de porter la nourriture à la bouche (avant l'invention de la fourchette).

Puis ce furent des immenses boules. Le pain séchait moins vite, surtout s'il était composé de farine de blé et de seigle. Dans les années 1920/1930, c'était surtout la forme en couronne. La boule n'avait pas complètement disparu, mais beaucoup plus petite. Après la guerre, la forme s'orienta plutôt vers les pains longs et fantaisie : pains longs de six livres puis quatre livres vendus au poids. Souvent une tranche était coupée pour compléter un manque à la pesée. C'était le « trait » qui arrivait rarement à la maison quand les gosses étaient de corvée de pain.

De nos jours, on gagne sa vie ; jadis on gagnait son pain. Retirer le pain de la bouche à quelqu'un, c'est le priver de salaire ou de travail (ce qui revient au même).

Si par malheur, un mioche était pris à jeter sa tartine, il avait une verte remontrance assortie d'une punition. Il s'entendait dire : « on voit bien que tu n'as pas le mal de le gagner ! »

Il était interdit de poser le pain à l'envers sur la table. Sa position devait être celle où il avait été mis dans le four.

Dans certains pays, la croûte du dessus est celle des garçons, le dessous est celle des filles (sans doute plus tendre).

Du mot pain, vient copain, celui avec qui on partage son pain. Si l'on prévoit beaucoup de travail, nous avons alors « du pain sur la planche » et il est nécessaire de mettre « la main à la pâte ».

Les enfants indisciplinés étaient « mis au pain sec ».
D'un brave homme, on disait : « il est bon comme du bon pain ».
Des ennemis « on leur fera passer le goût du pain ».
Des choses inutiles, ramassées et rangées avec soin « ça ne mange point de pain ».

« Vaut mieux courir à la miche qu'au médecin ».
« A bonne faim, point de mauvais pain ».

A son fils qui allait se marier prochainement, le père lui disait : « tu as sans doute mangé ton pain blanc le premier ». (sous-entendu les difficultés futures du jeune ménage).

D'après un texte rédigé par Albert Renauld-Gillet, historien local.





festival^{des} granges

**Merci à tous !
Rendez-vous
en 2010
du 26 au
28 août.**



www.festivaldesgranges.com www.myspace.com/festivaldesgranges